



Maître d'ouvrage

**Communauté AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
ESPACE TERTIAIRE PORTE OCEANE
2 - Rue du Danemark - BP 70447
56404 AURAY CEDEX**



**Révision du zonage d'assainissement des
eaux usées de la commune de
Saint Pierre Quiberon**

Résumé non technique

Août 2019

↳ INTRODUCTION

La collectivité a procédé à l'actualisation de ces documents d'urbanisme par l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, il est donc nécessaire de modifier le plan de zonage d'assainissement compte tenu de la délimitation des nouvelles zones urbanisables.

Une nouvelle délibération devra donc être prise pour valider le nouveau périmètre collectif.

↳ CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La commune de Saint Pierre-Quiberon est située dans le département du Morbihan à 45 kilomètres au sud/ouest de Vannes et est intégrée à la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Il n'existe pas de captage assurant l'alimentation en eau potable sur la commune. L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par Eau du Morbihan.

↳ SITUATION ACTUELLE

★ **POPULATION – HABITAT** : Après une hausse de la population depuis 1975, l'évolution s'inverse avec une baisse de 5 % sur la période 2008/2013.

Pour l'évolution du parc des logements, le nombre des logements vacants et des résidences secondaires est en baisse. Le nombre de résidences principales est en légère augmentation.

★ **URBANISATION** : La commune de Saint Pierre-Quiberon a validé par délibération en date du 22 juin 2017 l'approbation de son **Plan Local d'Urbanisme**.

Le nombre de logements envisagé sur la durée de vie du PLU est de 330 logements à raison de 33 logements par an..

↳ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La station d'épuration de Pont Er Bail - Quiberon (code : 0456186S0002) est de type « Bio réacteur à membrane » mise en service en 2010. Cette station traite les eaux usées des communes de Saint Pierre-Quiberon, de Quiberon et du sud de Plouharnel et à une capacité nominale de 60 000 Equivalents Habitants soit 9000 m³ par jour en hydraulique et 3600 Kg de DBO5/jour..

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune d'Étel	Résumé non technique Août 2018
	2

Les taux de charge 2018 sur l'ouvrage de traitement sont les suivants :

- charge organique : 19 % de la capacité nominale en moyenne,
- charge hydraulique : 39 % de la capacité nominale en moyenne.

↳ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé le 9 octobre 2004 et est assuré par la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Le SPANC comptabilise pour l'année 2017 : 54 installations d'assainissement non collectif sur la commune de Saint Pierre Quiberon.

Lors de travaux nécessitant un dépôt de permis de construire ou lors de transactions immobilières (vente ou mutation), le système d'assainissement non collectif devra être mis en conformité.

↳ SYNTHÈSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'étude a vérifié la capacité de la station d'épuration à traiter les eaux usées actuelles et futures pour toutes les communes inscrites dans le bassin d'alimentation de la station d'épuration de Pont Er Bail - Quiberon.

↳ DÉTERMINATION DU ZONAGE

Compte tenu de cet état des lieux; le conseil communautaire décidera de modifier son plan de zonage avec l'intégration des zones constructibles. Un plan de zonage correspondant sera établi.

↳ RESEAU PLUVIAL

La commune dispose d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales réalisé en 2015. Des préconisations ont été établies sur le territoire communal en fonction de pourcentage d'imperméabilisation et de l'importance des projets.

Le débit de rejet est fixé à 3 l/s/h pour les projets d'une surface supérieure à 7 hectares et à 20l/s/h pour les projets compris entre 1 et 7 hectares. La solution de régulation par infiltration sera à privilégier.

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune d'Étel	Résumé non technique Août 2018 3

↳ REGLES POUR LES USAGERS

★**Assainissement collectif** : Les usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif sont sous la responsabilité du service assainissement de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Ils doivent respecter le règlement d'assainissement et sont assujettis à la fiscalité correspondante.

★**Assainissement non collectif** : Les usagers maintenus en assainissement non collectif sont sous la responsabilité du **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** assurée par la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique. Ils doivent respecter le règlement d'assainissement non collectif et sont assujettis à la fiscalité correspondante.

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	EF Etudes
Révision du zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la commune d'Étel	Résumé non technique Août 2018 4